

INTERVIEW

# L'abbé Mesmin-Prosper Massengo part en année sabbatique

Après avoir été, pendant 19 ans notamment, le vicaire judiciaire de Brazzaville, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, part en année sabbatique. Certes, dans l'Eglise les mouvements de personnel ecclésiastique sont dans les normes des choses, et celui-ci s'y plie bien volontiers. Mais il n'a sans doute pas été facile pour quelqu'un ayant occupé d'aussi hautes fonctions de se plier à cette règle. Ancien recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, ancien secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), curé sortant de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, actuel président du Groupe des migrants du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), docteur en droit canonique et professeur visiteur à l'Université catholique de Kinshasa, il a cumulé ces différentes charges non sans difficultés, ni critiques. Au moment de prendre un repos imposé par les normes, le service de la Rédaction de La Semaine Africaine s'est entretenu avec lui sur les différents aspects de son travail pastoral.

**\*Père, vous prenez votre année sabbatique après 19 ans comme vicaire judiciaire dans l'archidiocèse de Brazzaville. Quel bilan pouvez-vous en dresser ?**

\*\*Je suis prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, depuis 1994. J'ai été nommé vicaire judiciaire de Brazzaville, le 1er septembre 2001. Et j'ai quitté officiellement ce poste en 2020, donc 19 ans, dans un contexte assez particulier et assez complexe. Le bilan est difficile à établir dans la mesure où il s'agit d'un service d'Eglise assez délicat, assez particulier. Le vicaire judiciaire, c'est le délégué de l'évêque en matière judiciaire. Dans l'Eglise, contrairement à l'Etat que nous critiquons souvent, l'évêque comme le Pape détient les trois pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire. Il a la capacité d'en déléguer deux, c'est-à-dire: le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir exécutif, il le délègue au vicaire général ou aux vicaires épiscopaux. Et le pouvoir judiciaire au vicaire judiciaire qui doit être nommé pour une période stable renouvelable au tant de fois que le besoin se fera sentir. Le bilan que vous me demandez, il n'est pas facile. Ce que je retiens, c'est que c'est un service qui a été très difficile, parce que j'ai été au cœur même de la misère morale, de la misère humaine de certains de mes confrères, que j'ai dû gérer avec sens de responsabilité, et dans la foi. Mais, autant que je l'ai fait pour les prêtres, au tant je l'aurais fait pour les religieuses, pour les laïcs. Mais je vous dis, ce service, je peux le comparer à celui du confesseur. Il y a certaines choses que je pouvais garder sous silence. Je vous prendrai le dernier cas en date, un prêtre qui viole une femme, ça se passe en 2018. C'est l'archevêque qui m'appelle. Voir ce prêtre vite rétabli, quand bien même il aurait épuré sa peine, est déstabilisant. Comme je ne suis plus vicaire judiciaire, ce sont des choses que je peux dénoncer comme prêtre. Ça donne l'impression que c'est le vicaire judiciaire qui punissait, alors que le vicaire judiciaire mène des enquêtes et livre les résultats à l'évêque qui prend la décision. La

décision est accompagnée par le vicaire judiciaire, mais ce n'est pas lui qui la prend. Je faisais le travail qui m'est demandé par le droit. Et par précaution, je remettais au supérieur religieux, je faisais aussi copie à la nonciature pour envoyer à la congrégation pour la doctrine de la foi, car, c'est là que se prennent les vraies décisions concernant la discipline d'un prêtre. C'est ce que j'ai appelé misère des prêtres, la misère morale. Mais à côté de cela, j'ai eu à juger des époux qui voulaient déclarer nul leur mariage. C'est un travail que j'ai fait pendant 19 ans, et ça n'a pas été facile. Car, là aussi on est au cœur de la misère morale de l'être humain en matière d'amour. Un bilan de 19 ans, ça ne se fait pas dans une interview, c'est trop peu. Au moins, le cadre que je vous ai donné vous montre la complexité du ministère que j'ai exercé, mais en même temps des interrogations qui me laissent pantois, par rapport à certaines choses que je vois arriver et qui peuvent être des bombes à retardement. Et j'aimerais que La Semaine Africaine le dise. Il ne faudrait pas qu'on soit toujours là à faire des médecins après la mort. Nous devons les dénoncer dès maintenant.

**\*Hier recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, vicaire judiciaire de Brazzaville, secrétaire général de l'ACERAC, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, et à compter du 15 septembre 2021, en année sabbatique, comment vivez-vous tous ces changements dans votre vie sacerdotale ?**

\*\* «*Tout est mouvement, tout est changement.*» Et partout, il y a des mandats. Au Grand séminaire, il était question, dans la pratique que les mandats des recteurs sont trois fois deux. Mais dans l'histoire du Grand séminaire, nous ne sommes que deux recteurs à avoir fait exception: le père Christian Delmart qui aura fait dix ans et l'abbé Mesmin-Prosper Massengo qui a fait sept ans. A l'ACERAC, le mandat est de quatre fois deux, et je suis arrivé jusqu'à neuf ans. Certains avaient voulu que je continue. Je



Abbé Mesmin Prosper Massengo

suis le concepteur. Avec la compréhension d'un grand homme, M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République, nous avons bâti le siège de l'ACERAC, d'une valeur de neuf milliards six cents cinquante millions de francs CFA, sur appel d'offres. Et là aussi, j'ai entendu beaucoup de bruits, que l'abbé a volé, que l'abbé a récupéré les équipements, ceci ou cela... mais ce marché-là a répondu aux exigences d'un marché étatique. Et le comité de trésorerie qui doit débloquer les fonds est présidé par le Chef de l'Etat lui-même, les fonds sont débloqués au Trésor et directement virés dans le compte de l'entreprise bénéficiaire. En quoi, l'abbé Mesmin ou autre, aurait touché à l'argent destiné à l'ACERAC? Et d'ailleurs pour l'information de ceux qui racontent n'importe quoi, l'ACERAC fut construit au même moment que le ministère de l'Intérieur qui n'est jamais terminé et l'Université Denis Sassou Nguesso, parce que le jour où on a fait la passation de marché, il y a eu le professeur Théophile Obenga, après moi venait le ministre de l'Intérieur. Nous avons eu la chance d'avoir eu une entreprise chinoise qui a beaucoup anticipé. La grandeur du Président Sassou a fait que les travaux puissent finir. A mon départ, en juillet 2017, de Yaoundé, où j'ai dû mettre fin à mon mandat à l'ACERAC, ce que nous vivons ici, nous le transportons ailleurs. Comme le disait Mgr Kombo, «*Notre Eglise est fidèle à sa nation*», fidèle à sa nation c'est quoi, ce sont les coups bas. J'ai connu la même chose au niveau de l'Accord cadre, (entre le Congo et le Saint-Siège) avec l'arrivée du cardinal Pietro Parolin. La cheville ouvrière, la personne qui pendant dix ans était l'un des principaux rédacteurs, je n'ai pas été convié à la cérémonie officielle! Vous avez parlé de Notre-Dame du Rosaire. Je suis arrivé ici, en octobre 2017, la messe de 11h était peu fréquentée. Aujourd'hui, on en célèbre

deux au même moment, à la Grotte et à l'église. Mais au bout de trois ans, je m'entends dire que je prenne du repos. On me dit que je dois aller en année sabbatique. Une année sabbatique est une année de repos. Mais, le repos, c'est une personne qui accuse de la fatigue pour avoir beaucoup travaillé qui le demande. Mais, je vais partir. Je suis l'unique prêtre congolais enseignant à l'Université catholique de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Je suis président du Groupe de travail sur les migrants du SCEAM. A ce titre, j'ai eu le bonheur de rencontrer le Pape François à plusieurs reprises. Où vais-je passer cette année sabbatique, je ne sais pas, puisque ceux mêmes qui l'ont décidé ne savent pas.

**\*D'aucuns disent que vous avez consenti d'aller en année sabbatique seulement pour mettre fin aux commérages qui se sont déversés contre vous sur les réseaux sociaux ?**

\*\*Je pars d'un principe qui m'avait été rappelé un jour par Mgr Andrés Carrascosa Coso, ancien nonce apostolique au Congo, actuel nonce apostolique au Panama et l'un des consécrateurs à l'ordination épiscopale de l'actuel archevêque coadjuteur de Brazzaville. Lui m'avait dit: «*Mesmin, dans la vie quand il y a de la poussière en l'air, il faut attendre qu'elle retombe pour prendre une décision.*» Je suis héritier, parmi tant d'autres, de Mgr Barthélemy Batantu qui ne paniquait jamais devant les événements. Normalement, nous avons découvert que ceux qui parlent de ces choses ont des relais au Congo, même au sein de l'Eglise. Les auteurs de ces commérages, ils sont à l'extérieur, à l'étranger et même ici au Congo. Il y a même des photos qui circulent sur WhatsApp. Moi, personnellement, je ne peux pas prendre une décision sur l'effet des réseaux sociaux.

**\*Certains avaient pen-**

**sé que vous êtes venu à Notre-Dame du Rosaire pour attendre l'épiscopat, car Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville fut nommé archevêque coadjuteur de Brazzaville alors qu'il était curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, et Mgr Barthélemy Batantu, d'heureuse mémoire, est parti d'ici curé aussi ?**

\*\*Je commence par ce qui me fait sourire. Le premier archevêque congolais de Brazzaville a été le premier curé congolais de Notre-Dame du Rosaire et le second qui l'a remplacé, pendant cinq ans, c'est Antoine Firmin Maloumbi, et qui n'est pas devenu évêque. C'est Mgr Barthélemy Batantu qui est resté curé de Notre-Dame du Rosaire pendant plus de 14 ans. Les curés, après, nous avons eu les abbés Emmanuel Vindou, Firmin Bitsindou Locko, Maurice Mbindi, Emmanuel Ntontas, Raymond Nzonzi, Donatien Djambou, Roch Christian Onésime Milandou, Blaise Martin Makiza. Sur ce panel de curés que je viens de vous donner qui devrait avoisiner le nombre de dix, moi y compris, deux seuls sont devenus évêques. Nous sommes plus de 800 prêtres diocésains, et au Congo, il n'y a que neuf diocèses! Pour moi, qu'on soit chef de l'Etat, ministre, jardinier ou qui que ce soit, les gens sont importants et tous sont enfants de Dieu. Tout le monde est appelé à être sauvé.

**\*Auriez-vous un message à l'endroit des chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville, en général et en particulier à l'égard de ceux de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo dont vous avez été le berger pendant trois ans ?**

\*\*Message! Je n'ai pas la prétention de le faire. Mais, j'aimerais revenir sur une question. Les relations Eglise-Etat. C'est une question canonique. Pour avoir participé à la

rédaction de l'Accord-cadre, c'est une question qui me touche un peu. La relation Eglise-Etat mérite d'être soignée. Personnellement, je suis bouleversé, lorsque le jour, on est dans les critiques acerbes et la nuit, on est dans la politique de la main tendue. Vous savez que le président Sassou a ses limites, certes, mais, il faut reconnaître, comme l'avait dit un ministre, un jour: «*Nous avons la chance d'avoir un président qui est catholique*» qui nous a fait beaucoup de largesses. Il a déversé des milliards pour que la basilique Sainte-Anne soit réhabilitée. J'ai été témoin des centaines de millions déversés par le chef de l'Etat pour les ordinations épiscopales des évêques d'Owando et d'Impfondo, en 2011. Et cela ne s'est pas arrêté là. Pointe-Noire et Dolisie ont bénéficié des mêmes largesses du Chef de l'Etat et des véhicules, en 2013. Là dernièrement en 2020, les évêques d'Impfondo et de Kinkala ont bénéficié encore des mêmes largesses du Chef de l'Etat. Donc soyons aussi conséquents et cohérents. La relation Eglise-Etat, nous avons des matières d'intérêt commun qui sont plus bénéfiques au peuple de Dieu. Nous avons intérêt à collaborer dans la franchise et dans la sincérité. Parlant de la construction du siège de l'ACERAC, le président de la République me disait: «*C'est un maillon de la chaîne d'intégration régionale. Je tiens à ce que ce siège s'élève.*» Aux chrétiens de Brazzaville, prions pour notre Eglise. Prions pour les prêtres. A ceux de Notre-Dame, ça a été une très belle entreprise, une aventure qui s'arrête en chemin. Je pense que la grandeur d'un homme, c'est de savoir s'arrêter, mais dans la vérité. L'Eglise est l'Eglise du Christ, vieille de plus de 2.000 ans, ce n'est pas un bien privé de qui que ce soit. Il faut beaucoup de grandeurs, de hauteurs pour que cette Eglise soit gérée comme il se doit. L'Eglise a des réglementations, des procédures et des lois qui méritent d'être respectées.

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

IN MEMORIAM

11 septembre 2006 - 11 septembre 2021

Il y a quinze ans, notre mère Elisabeth TSATSA, membre de la Légion de Marie, s'endormait pour l'éternité. Elle rejoignait ainsi la maison du Père après avoir achevé son pèlerinage sur cette terre des vivants. Puissent ces instants commémoratifs nous donner l'occasion de nous souvenir également de Victor NGOUMA, Clarisse NGOUMA et tous les autres défunts de la famille qui en dépit du temps passé nous restent bien chers.



Merci maman pour ton témoignage qui nous berce au long des jours!

Dieu est bon!

Pour les enfants,

Aristide Ghislain NGOUMA